

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 239

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY

OBJET

Aide Départementale au Fonctionnement en Politique de la Ville (ADFPV) - 3ème
répartition - Année 2016

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
11092**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par délibération du 25 mars 2016, le Conseil Départemental a inscrit à son budget primitif, au chapitre 65, un crédit de 828 000 € pour accompagner en fonctionnement le financement des associations en Politique de la Ville.

Par délibération N° 162 du 17 juillet 2015, la Commission Permanente a adopté le nouveau cadre d'intervention départementale en faveur de la Politique de la Ville et précisé les critères d'éligibilité à l'octroi des subventions.

PRESENTATION DES DEMANDES

Il vous est proposé dans le cadre susvisé de vous prononcer sur les demandes figurant en annexe au titre de la troisième répartition du crédit 2016.

Ces demandes portent sur un montant total de **146 291 €** concernant 13 dossiers portés par des associations du Département.

PROPOSITIONS ET INCIDENCES FINANCIERES

Compte tenu de ce qui précède et sur proposition de Madame la Déléguée à la Politique de la Ville, je vous propose de donner votre accord aux propositions détaillées en annexe pour un montant total de **127 000 €**.

Cette dépense sera imputée sur les crédits de paiement inscrits au chapitre 65, fonction 71, article 6574 du budget départemental, dont la dotation est suffisante.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation budgétaire	Engagement de C.P.
19015	1011783	Aide Départementale au Fonctionnement en Politique de la Ville (ADFPV)	65-71-6574	127 000 €
TOTAL A ENGAGER				127 000 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer, pour les bénéficiaires d'une subvention supérieure ou égale à 23.000 €, une convention conforme aux conventions-types prévues à cet effet.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

...

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL